



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 10 décembre 2021 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant l'article 153, alinéa 2, de l'arrêté du Gouvernement Wallon du 16 mai 2019 modifiant le Code réglementaire wallon de l'Action sociale et de la Santé en ce qui concerne des dispositions relatives aux aînés', portant le numéro 70.673/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 11 janvier 2022 conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.